

ant le fils de M paysans étaient pards. Mais lui, 'était enlevé tout enseigner. Il ques- dit que des nises vagues. Le ré ne répond ja- l pense devoir qui l'interroge ; ompromettre. ison pour Mau- course quand il selle.

épouser Chan- it-il, c'est impos- sible ! ... la Rèche, où Ma- romis à Mauri- , doivent leur de leur sol àpre

semble mandite, à bonne s'y dés- cailloux, le sa- mures St bien opiniâtre des moussée comme

es rabougris s'é- n place au-des- et des ajoucs les tentatives

est au bas de e. Les sapins y t forts. Les eaux arrié dans quei- rrain assez d'hu- la vie à des ges et à des ché- nes spirales s'ac- anches voisines. e bois, Maurice re.

mid. Il s'était é en avan- eure.

quartier de ro- vrait toute la dit.

magnifique, soleil d'août e chauffait le s herbes rares ies.

profond, pres- un bruit dans un bourdonne- as un frémisse- s les arbres. si loin que por- ne rappelait la s, les hommes. a nature, qui ment avec le cœur, devait pour Maurice. solitude lui per- emettre, de ras- plus éparpil- la passion que es à la bise de

r, l'expérience cette science qui apprend à contre les illu-

puis qu'il avait s paysans qu'il l'horreur de la chacheur. Pré- des hauts airs atteintes, il ne que haïnes, dé- Des deux côtés on le reniait. s uns, voleur, s. Il n'avait sociale. Il était elui qui a été

misère impati- ne suffit-il pas s étranges de- s plus déses-

faisait frémir tant des can- des paroles pro- Escorval par arrivait à cette ent-être cette iage de Marie- ouineau n'était il l'avait jugée

quoiqui M. Lache sa fille à une sation ? ...Par qu'il repoussait il eût été fier prospérité. Par lors ? ...Peut pas qu'il dut n genre ...

ABONNEMENT  
Par année ..... \$3.00  
Pour six mois ..... 1.50  
Pour quatre mois ..... 1.00  
Edition Hebdomadaire ..... \$1.00  
Administration et Rédaction,  
524, Rue Sussex.

# LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

## LE CANADA

Ottawa, 16 Juin 1886

### LETRE DE MONTREAL

14 juin 1886

Si irrévérencieux que cela puisse paraître de ma part, je balance entre deux sujets à traiter : l'érection de Montréal en archevêché et le procès des forçats de St Vincent de Paul. C'est que ces deux événements, si disparates, ont à eux seuls rempli toute la semaine, ici.

Va d'abord pour les forçats. Si je n'en parle pas maintenant l'occasion ne s'en présentera peut-être plus tandis qu'il en sera tout autrement pour l'archevêché de Montréal.

D'abord je me demande si "forçats" est bien le mot propre. L'Académie nous enseigne que c'est le nom donné aux condamnés à la peine des travaux forcés à perpétuité ou à temps, depuis le moment de leur départ pour le bagne. La prison de Saint-Vincent de Paul est elle un bagne ? Je consulte encore l'Académie : "Grand bâtiment, prison et caserne des forçats qui a remplacé les galères dans les grands ports." Peut-être bien que la prison de Saint-Vincent de Paul n'est pas un bagne et que ceux qui y sont enfermés ne sont pas des forçats.

Bescherelle consacre les mots "pénitencier" pour les prisons où sont enfermés les malfaiteurs en Amérique et "détenus" pour ceux qui y sont condamnés. Viau et tous ses copains n'en admettent pas d'autre non plus. Devant de pareilles autorités je m'incline — je retire le mot forçat.

Ce mot-là est bien plus énergique que l'autre apparemment. Il implique l'idée non seulement d'un travail obligatoire, mais d'un travail excessif. Autrefois on disait "forçés", puis "forçaires" toujours pour rendre la même idée. Aujourd'hui encore on dit "travailler comme un forçat" pour parler d'un travail accablant. Autant de mots qui seraient tombés complètement en désuétude, dans l'oubli même, s'ils n'étaient momifiés dans cette espèce de pyramide d'Égypte qu'on appelle le dictionnaire de l'Académie.

Travailler comme un forçat ; cela veut dire aujourd'hui travailler moins péniblement que les quatre cinquièmes des ouvriers ordinaires qu'on déscore pompeusement du nom de citoyens libres. Du moins, je parle de ceux qui sont enfermés à Saint Vincent de Paul.

Quoiqu'il en soit de toutes ces distinctions, forçats ou détenus, Viau et ses compagnons de chaîne (autre expression momifiée mais académique) sont passés devant les assises pour s'être mutinés et avoir tenté de s'évader.

Se pourrait-il qu'à part la bête qu'il y a dans chaque homme il y eût aussi un criminel ? Je serais tenté de le croire à la vue de l'intérêt, pour ne pas dire la sympathie, que la masse du public portait au chef des mutins tout le cours du procès.

les murs mais qui se laissera plutôt pincer dix fois que de risquer sa peau.

Le juge lui a collé vingt-cinq ans de détention en sus des huit qu'il a déjà à faire. Voilà une condamnation que Viau pourra toujours se vanter de n'avoir pas volée.

Et maintenant venez saluer avec moi le premier archevêque de Montréal.

S'agit-il simplement de l'un de ces actes de bienséance que l'on se doit dans toute société polie ? Allons donc ! Pourquoi ne pas dire une fois tout haut ou, du moins, *mezza voce* ce que bien des gens pensent et n'osent confier à personne.

Depuis des années, il existe des dissensions qu'on a pu, à leur plus grand point d'acuité, appeler avec assez de raison "la grande guerre ecclésiastique." Ce que nos intérêts nationaux ont eu à souffrir de ces dissensions a pu échapper à la masse du peuple, mais n'en a pas moins désoilé ceux qui pour l'avoir étudié dans l'histoire, considèrent le rôle prépondérant du clergé au Canada, comme le premier facteur de notre conservation et de notre développement. Et ce rôle était gravement menacé.

Si l'érection de Montréal en archevêché n'est pas le résultat d'un apaisement général, c'en est du moins l'indice.

Saluez avec moi dans l'avenement de Mgr Fabre au trône archiépiscopal le commencement d'une ère nouvelle.

Ad multos annos !  
A. MARION.

### LES ELECTIONS

En vue des prochaines élections pour la législature de Québec, les candidatures commencent à se dessiner un peu partout. Le tableau suivant donnera une idée au lecteur des nouveaux aspirants au titre de M. P. P.

A Lévis, on parle de M. Edouard Couture en opposition à M. Lemieux. M. Fitzpatrick tâte le terrain à Dorchester ou M. Audet se présentera de nouveau. M. Cadrin, préfet du comté, songe aussi à faire la lutte à M. Audet.

ville de Vancouver, dans la Colombie Anglaise, avait été réduite en cendres et que près de trois mille personnes se trouvaient sans asile. Cette calamité au moment même de l'ouverture de la ligne du Pacifique, est doublement déplorable. Le maire de Vancouver, en télégraphiant cette nouvelle, demandait des secours immédiats. M. Van Horne, gérant du Pacifique Canadien, a aussi reçu une dépêche en ces termes :

"La ville a été entièrement détruite par le feu. Il ne reste plus que deux maisons dans la ville proprement dite. C'est une catastrophe complète."

Le maire de Toronto, en apprenant la nouvelle de ce désastre, a de suite réuni le conseil de ville et fait souscrire la somme de \$1,000 qui a été de suite expédiée au maire McLean, de Vancouver. Ce généreux exemple sera suivi, nous n'en doutons nullement, par toutes les villes.

Au nombre des édifices détruits se trouve le bloc Ferguson, évalué à \$50,000 ; celui de Rand et Cie, évalué à \$60,000 et situé à proximité du terminus du chemin de fer du Pacifique Canadien ; le bloc McLean, évalué à \$45,000. Les pertes, comme on peut en juger, sont incalculables jusqu'à présent ; elles se chiffrent par milliers de piastres.

On croit que près de cinquante personnes ont péri dans les flammes : on a déjà retiré des décombrés quinze cadavres.

### ÇA ET LA

Sir Hector Langevin sera de retour à Ottawa ce soir.

Le Parlement impérial se réunira de nouveau aujourd'hui.

M. John Pagé, ingénieur en chef des Canaux, est à faire l'inspection du canal Welland.

La cérémonie de l'imposition de la Barrette Cardinalice aura lieu à Baltimore le 30 juin courant. Les invitations sont déjà expédiées.

L'honorable William McDougall est parti hier pour Toronto afin d'assister aux funérailles de l'une de ses filles, décédée à New-York lundi.

Il n'y a pas eu une seule élection par acclamation à la Nouvelle-Ecosse mardi dernier.

Cela montre assez combien la lutte est chaude.

L'ancien ministre des Finances, Sir Leonard Tilley, est encore à Boston sous les soins de son médecin. On dit cependant que sa santé s'est considérablement améliorée.

Les examens du barreau auront lieu à Trois-Rivières le 14 juillet prochain. Jusqu'à présent 19 aspirants à la pratique ont fait leur demande à M. Messier, le secrétaire du barreau.

M. D. McMaster, M. P., a offert une médaille en or qui sera présentée à celui qui représentera le mieux un sujet écossais lors du pique-nique de la société St André à Cornwall, le 1er juillet prochain.

Nous apprenons qu'au cours de ses pérégrinations en notre province le Revd Père Lacombe a reçu de la part de l'un des citoyens de Montréal, une donation qui représente une somme assez considérable. C'est une pension de \$200 par année aussi longtemps que le vaillant missionnaire sera attaché aux missions du Nord-Ouest.

L'honorable M. Kirkpatrick, Orateur de la Chambre des Communes, doit s'embarquer demain pour un voyage en Angleterre.

Le *Chronicle*, de Québec, qui a d'ordinaire l'orsille des ministres, annonce semi-officiellement que la dissolution des chambres provinciales suivra de près la prorogation.

M. J. Brunel, du département de l'Intérieur, a obtenu un congé de trois mois et partira vendredi pour l'Angleterre. Son père, ex-Commissaire de l'Intérieur, réside actuellement dans la Grande Bretagne.

Par jugement en date du 14 juin courant, devant l'honorable juge A. P. Angers, la contestation d'élection de M. Linière, Taschereau, M. P. pour Beauce, a été renvoyée avec dépens contre le pétitionnaire Bileau.

On cite le nom du Dr Gasgrain, de Windsor, parmi les candidats le plus en vue pour le poste de premier sénateur français d'Ontario. M. Gasgrain est président de l'association conservatrice du comté d'Essex et le chef véritable de nos compatriotes de l'Ouest d'Ontario.

On écrit de la Malbaie : Nous attendons un grand nombre de familles étrangères qui viendront passer ici la belle saison. Les semailles sont à peu près terminées. Les prairies ont une assez belle apparence, mais les grains semés en avril et dans les premiers jours du mois de mai ne sont pas très avancés.

D'après un rapport reçu, il appert que les cultivateurs des Etats-Unis, paient annuellement la somme de \$400,000,000 pour la protection d'industries étrangères et que de cette somme \$340,000,000 vont pour le bénéfice exclusif des industries des Etats du Nord.

Le *Times* de Liverpool, Nouvelle-Ecosse, dit que le homard est plus abondant cette année qu'aucune année précédente. A port Mouton, les expéditeurs en ont pris 10,000 dans une seule journée. A Point Black, même abondance. On peut voir le beau revenu que cela constitue quand on songe que le pêcheur en reçoit \$1.25 au cent.

Le ministre des douanes a reçu hier, une lettre d'un M. Thomas Rizkeker, grand manufacturier de savon de toilette à New-York, demandant si c'était l'intention du gouvernement de maintenir un droit spécifique sur cet article de toilette et alléguant qu'advenant ce cas, il serait obligé d'ouvrir à Montréal ou en d'autres grands centres une nouvelle fabrique, afin de conserver sa clientèle canadienne.

Le juge en-chef de la cour d'Appel, sir A. A. Dorion, a exprimé l'opinion en cour l'autre jour, qu'il serait temps de pourvoir à l'extradition des défalcataires et des employés malhonnêtes entre le Canada et les Etats-Unis. Il est certain que l'avantage de pouvoir fuir aisément d'un pays à l'autre et se mettre ainsi à l'abri, doit être une cause sérieuse de tentation pour les factionnaires malhonnêtes.

Pratique salutaire.—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salutaire qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les *Amers Indigènes*, dont un paquet de 25 centins produit un demi-gallon d'amers.

LE TRINT.—La "Lotion Persienne" rajeunit le teint et lui rend l'éclat du jeune âge. En vente chez tous les pharmaciens.

## LEGISLATURE DE QUEBEC

### ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Québec, 15 juin.

La séance est ouverte à 3 heures. L'honorable M. ROBERTSON dépose les crédits supplémentaires pour l'exercice précédent. Les crédits s'élevaient en tout à \$131,48 et comprennent entre autres des articles pour les incendies de Hull et la fondation d'un institut vaccinal.

L'honorable M. TAILLON propose que le bill pour établir un bureau d'hygiène provincial soit lu pour la troisième fois.

M. McSHANE propose que le bill soit amendé de manière à garantir un traitement régulier aux membres du bureau pendant les épidémies, et à contraindre les médecins et les chefs de famille à rapporter au bureau central les cas de maladie épidémique qui auraient éclaté dans leurs localités respectives, s'il n'y a pas de bureau de santé dans ces localités. A l'appui de son amendement il parle jusqu'à 6 heures.

A 6 hrs la séance est suspendue.

### SEANCE DU SOIR

M. DUHAMEL réfute certaines prétentions de M. McShane et l'amendement est rejeté.

L'honorable M. ROBERTSON propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. TURCOTTE exprime l'espoir que le gouvernement trouvera moyen d'augmenter le traitement des magistrats de police. Plusieurs autres membres parlent dans le même sens et font les plus grands éloges de la manière dont M. Chauveau, Desnoyers et Dugas, tous trois magistrats de police, s'acquittent de leurs fonctions.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il considérera la question.

M. WILLYE propose comme amendement à la proposition de M. Robertson un vote de non confiance parce que, dit-il, le gouvernement n'aurait pas soumis à la Chambre un état de comptes correct.

L'amendement est rejeté sur une division de 43 contre 16.

M. GIROUARD propose un autre vote de non confiance au sujet de l'audition des livres en rapport avec l'affaire Gale.

L'amendement est rejeté sur une division de 42 contre 16.

La Chambre se forme en comité et adopte plusieurs articles du budget.

Le bill concernant le fonds de retraite pour les instituteurs est lu une troisième fois.

Le bill concernant les subventions à certains chemins de fer est aussi adopté.

A 1 heure a.m. la séance est levée.

### NOUVELLES CANADIENNES

M. Thomas Brownley, de Vandreville a été nommé garde-chasse pour la province de Québec.

M. Jean Charles Routhier, fils de l'honorable juge Routhier, est entré à l'école militaire de Saint-Jean d'Iberville dont il va suivre les cours.

M. Bécard, lundi dernier, Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières a présidé à la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle et splendide église que les paroissiens sont à construire. La cérémonie a été des plus imposantes.

La statue de M. Lavolette, fondateur de la ville des Trois-Rivières, qui doit être placée au sommet du Plateau vient d'être terminée par M. l'artiste P. Hébert.

Le secrétaire du comité nous informe que cette statue ne sera installée que dans quelque temps, le comité n'ayant pas encore fixé le date.

M. J. B. Falgout, le propriétaire des grands terrains de Saint-Maloville près de Saint-Sauveur de Québec, doit partir incessamment pour l'Europe. Il se rendra directement à Paris pour tenter d'effectuer un emprunt de \$200,000 au bénéfice des révérends sœurs dames de l'Hôpital du Sacré-Cœur, pour leur permettre d'achever la construction de leur église et d'agrandir leur hôpital en érigent deux nouveaux bâtiments semblables à ceux qu'elles occupent déjà.

M. L. A. Sénécal, président de la compagnie du Richelleu et d'Ontario, et M. Chabot, gérant de la compagnie du Saguenay, ont fait une excursion sur le vapeur *Spartan* pour l'essayer avant de le mettre sur la route de Saguenay. Le *Spartan* est maintenant pourvu de nouvelles chaudières en acier, et il a été aménagés tout pour donner le plus de confort possible aux voyageurs. Ce vapeur a fait sa course à raison de quinze milles à l'heure.

Le nouveau service du *Spartan* entre Québec et le Saguenay commença le 1er juillet.

Il vient de mourir à Saint-Alphonse, canton de Thetford, une femme qui certes a mérité de la patrie, par le nombre de fils qu'elle lui a donnés.

Madame Genest (née Marguerite Beau des) née à Saint-Vallier vers 1815, s'y maria à l'âge de 14 ans et donna à Charles Genest-Labarre, cultivateur de Saint-Henri de Lauzon.

Ce couple, uni jusqu'en février 1873, époque du décès de l'époux, a fourni un exemple de fécondité très rare, pour ne pas dire unique.

Madame Genest durant les trente années de son mariage, et sans avoir de jumeaux, donna le jour à trente-deux enfants.

De ce nombre huit vivent encore, dont un couple ont servi pendant quelque temps dans la milice, et l'un fut envoyé en Angleterre pour prendre part au coup de main de 1861.

Madame Genest, qui jouissait d'une excellente santé, était encore alerte, fraîche et promettait de vivre encore longtemps. Elle a été emportée par une inflammation de pommone. Elle a été inhumée à Saint-Henri de Lévis, le 30 avril.

En face de cette fécondité prodigieuse, on se demande s'il est encore possible de douter de l'aventure de la race canadienne, et de croire à l'amoindrissement de notre langue et de nos croyances.

Source.—Le remède du Dr Sey va droit à la source même du mal en rendant à l'estomac la vigueur qu'il a perdue. C'est pour cela qu'il guérit un si grand nombre de maladies qui semblent essentiellement différentes.

### ANNONCES

Première insertion, par ligne ..... 00.10  
Tous les jours ..... 0.05  
Trois fois par semaine ..... 0.06  
Une fois la semaine ..... 0.08  
Avis de Naisance, Mariage ou Décès ..... 00  
La Société de Publicité,  
PROPRIÉTAIRE.

## W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur  
**MOULURES POUR ENCADREMENT**  
**D'IMAGES, MIROIRS,**  
(Glaces de fabrique allemande et anglaise)  
**Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,**  
Aussi, toutes sortes de Peintures, Cartes en plûche, et de carnavas pour tableaux  
**LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'À LE MOIS**  
**IMAGES ENCADRÉS AU PRIX DES MANUFACTURES**  
**Venez me faire une visite,**  
Et vous vous étonnerez au moins de 10 à 25 par cent.  
N. B.—Je vendrai aux marchands les mouleurs, cadres, peintures, miroirs, carnavas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.  
**W. A. ARMOUR,**  
482 Rue Sussex.

## CHAPEAUX

**DU PRINTEMPS**  
Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.  
—AUSSI—  
**Capots de Caoutchouc, Parapluies, Circulaires en Caoutchouc pour Dames, etc.**  
Une visite est respectueusement sollicitée.

## J. COTE,

121, Rue Rideau.

## HOTEL RIENDEAU

TENU SUR LE PLAN  
**Européen et Américain,**  
64 Rue St. Gabriel, Montréal.  
Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des premières de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.  
**JOS. RIENDEAU,**  
Propriétaire.

## MAGASIN DE GROS.

**CHAMPAGNE! VINS! CHERCHES CIGARES!**  
Un assortiment complet de liqueurs noisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.  
Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gaster, St. Julien, Sauterne, Brison Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chartrouse, Kummel, Benedictine, Curacao Morasno, Vertmouth, Torino, Eau-de-Vie Gigu, en fûts et en caisse.  
CIGARS de qualités variées, importés et Canadiens.  
Ordres promptement exécutés, efforts livrés à jomelle.

## NO. 450, RUE SUSSEX

## W. O. MCKAY,

Propriétaire.  
Ottawa, 5 Déc. 1884

## FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez  
**McDOUGALL & CUZNER!**  
Leur ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la **GROSSE TARRIERE,** Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, ET A MATTAWA, P.Q.  
**McDOUGALL & CUZNER!**

## LES CHAPEAUX

### Yum-Yum

## "MIKADO"

## Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal.  
**Maison de Modes Parisienne**  
521 RUE SUSSEX,  
Quatrième porte de la rue York.